

# Respecter le devoir de conseil et d'information - PCT07

**Code produit :** PCT07

**Niveau :** Perfectionnement

**Modalité :** Presentiel

**Durée (en heure) :** 7.0

**Tarif :** 462,00 € HT

**Eligible DDA :** oui

**Public :**

Dirigeants, managers et collaborateurs

**Prérequis :**

Aucun

## Objectif

- Connaître les dispositions légales et jurisprudentielles
- Identifier les situations pouvant engager votre responsabilité
- Respecter les obligations d'information et de conseil
- Acquérir une rigueur de gestion

## Programme de la formation

1. Le cadre juridique
  - Principes généraux de la responsabilité civile professionnelle
  - Jurisprudence

- Nouvelles dispositions légales sur l'obligation d'information et de conseil
  - Présentation de la DDA : contenu et précautions à prendre
  - Exigences ACPR
2. Les bonnes pratiques professionnelles : information et conseil
- Lors du premier contact avec le client
  - Tout au long du processus contractuel : de la souscription à la résiliation
  - À l'occasion de la gestion des sinistres (prescriptions, attestations...)
3. La transformation digitale de l'agence : gestion au quotidien
- Conservation des preuves à l'ère du numérique
  - Cyber risque
  - Gestion des données personnelles
  - Utilisation des réseaux sociaux : opportunités et risques

## **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.